CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E197345** **VALABLE JUSQU'AU** **20/02/2027**

ÉDITÉ LE 21/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/06/2019

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLERMONT-FERRAND 2019B00825

Siret : 851 770 016 00018

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE W1775338 / 19052109623

Assurance Responsabilité Civile :
QBE W1775338 / 19052109623

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : RENOV'HABITAT CONFORT

Sigle : RHC

LIEU-DIT LE RABERE
63250 VISCOMTAT

Téléphone : 04 73 80 71 68 **Fax :**

Portable : 07 68 23 01 16

Responsabilité légale :
LEROUGE SEBASTIEN PRÉSIDENT / LE GUELLAFF ARMELLE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://rhc-renovhabitatconfort.com

E-mail : rhc.lerouge@gmail.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 127 627 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/01/2026 10:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E197345** **VALABLE JUSQU'AU** **20/02/2027**

ÉDITÉ LE **21/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/06/2019
Forme juridique : SAS
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLERMONT-FERRAND 2019B00825

Siret : **851 770 016 00018**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
QBE W1775338 / 19052109623
Assurance Responsabilité Civile :
QBE W1775338 / 19052109623

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **RENOV'HABITAT CONFORT**
Sigle : RHC
LIEU-DIT LE RABERE
63250 VISCOMTAT

Téléphone : 04 73 80 71 68 **Fax :**
Portable : 07 68 23 01 16

Site Internet : http://rhc-renovhabitatconfort.com
E-mail : rhc.lerouge@gmail.com

Responsabilité légale :
LEROUGE SEBASTIEN PRÉSIDENT / LE GUELLAFF ARMELLE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur,Électricien,Menuisier,Peintre,Plâtrier / Plaquiste,Plombier)	20/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Radiateurs électriques, dont régulation.	21/02/2023
o Ventilation mécanique	21/02/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	21/02/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	21/02/2023
o Isolation des combles perdus	21/02/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	21/02/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.